

BULGARIE.

Amnesty International est préoccupée par les mauvais traitements infligés à des Rom (Tsiganzs) par des policiers.

Index AI: EUR 15/05/95

Les autorités bulgares ne devraient pas tolérer les passages à tabac et autres mauvais traitements, manifestement dus à l'appartenance ethnique des victimes, infligés à des Rom en Bulgarie, a déclaré Amnesty International dans une lettre au premier ministre Jan Videnov.

« Nous sommes tout particulièrement préoccupés par le cas d'Ilya Dimitrov Gherghinov, victime de mauvais traitements, qui est mort en détention dans des circonstances suspectes. »

Le 9 février 1995, deux témoins l'ont vu non loin de leur domicile, à Gradets, dans la région de Sliven. Il gisait dans la rue, menottes aux poignets. Un agent de la force publique, apparemment sous l'emprise de l'alcool, était penché sur lui, une longue baguette de bois à la main. Le policier a traîné Ilya dans la rue en le tenant par les menottes, puis l'a frappé à plusieurs reprises sur tout le corps. Le passage à tabac se serait poursuivi au poste de police de Gradets.

Ilya Gherghinov a été retrouvé mort dans la rue le lendemain, les menottes toujours aux poignets. Le certificat de décès indiquait que la mort était due à une hypothermie. Cependant, sa famille affirme que lorsque le corps d'Ilya a été retrouvé, il avait une jambe cassée et une blessure importante sur un côté du visage; ses parties génitales, selon eux, portaient des marques d'écrasement, il était couvert d'hématomes et on voyait sur ses mains de nombreuses traces de brûlures de cigarette.

Selon l'épouse d'Ilya, bien qu'une enquête ait immédiatement été ouverte sur la mort de son mari, des fonctionnaires lui auraient dit qu'aucune procédure ne serait engagée dans les cinq années à venir.

Amnesty International demande au gouvernement bulgare de faire en sorte que la mort d'Ilya fasse l'objet d'une enquête rapide, approfondie et impartiale, d'en publier les résultats et de traduire en justice toute personne s'étant rendue responsable de violations des droits de l'homme.

D'autres cas ont également été portés à la connaissance d'Amnesty International. Le 29 mai à Brestovitsa, dans la région de Plovdiv, Ilya Lombov a été battu par plusieurs policiers venus chez lui afin de procéder à un contrôle d'identité. Ilya Lombov aurait été roué de coups de pieds et de poings et sa femme, qui tentait de s'interposer, a été frappée au ventre. Ilya a ensuite été emmené dans le bureau du maire, où il a de nouveau été battu. Le certificat médical rédigé après qu'il eut été relâché indiquait qu'Ilya Lombov avait des lésions à la poitrine, au coude droit, à la cuisse droite et au genou gauche.

« La situation des droits de l'homme en Bulgarie est extrêmement préoccupante, d'autant plus que même les enfants sont menacés. » a déclaré l'organisation de défense des droits de l'homme.

Dimitar Stankov Stankov, un écolier de douze ans, a été arrêté le 5 mai 1995. Le directeur adjoint de son école primaire avait appelé la police, l'accusant de vol. Les policiers, sans en avertir ses parents, ont emmené Dimitar au poste de police où il aurait été giflé, battu et roué de coups avec une matraque en caoutchouc pendant son interrogatoire.

Dimitar n'a pas raconté l'affaire à ses parents, pensant qu'il n'aurait plus affaire à la police. Pourtant, trois jours plus tard, il était de nouveau convoqué au commissariat. Ses parents ont été appelés plusieurs heures après, et l'enquête a pris fin dès qu'ils ont demandé l'ouverture d'une information.

Dans un rapport publié en septembre 1994 intitulé Bulgarie: Un racisme toléré (index AI: EUR

15/04/94), Amnesty International exhortait le gouvernement bulgare à :

- procéder à la création d'une commission indépendante habilitée à mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur toutes les plaintes pour mauvais traitements infligés à des Rom en Bulgarie
- veiller à ce que tous les agents de la force publique aient une connaissance élémentaire des droits qu'ils ont le devoir de défendre et à ce qu'ils soient parfaitement informés des normes nationales et internationales relatives au droits de l'homme
- prendre des mesures de nature à restaurer la confiance de la population et à la convaincre que toutes les allégations de torture et de mauvais traitements seront désormais rapidement l'objet d'une enquête publique, impartiale et approfondie.

En mars 1995, Amnesty International a écrit au premier ministre Jan Videnov au sujet du meurtre d'un Rom et de mauvais traitements infligés à des dizaines de Rom, le 20 mars 1995, à Nova Zagora.

« Nous n'avons toujours pas reçu de réponse concernant une enquête sur ces événements ou sur les autres cas de mauvais traitements manifestement infligés pour raison d'appartenance ethnique par des policiers en Bulgarie qui ont été portés à la connaissance des autorités bulgares au cours de ces trois dernières années » a déclaré l'organisation de défense des droits de l'homme. 1